

Coordinateur ou coordinatrice égalité des genres

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une assistant.e social.e – coordinateur ou coordinatrice égalité des genres (F/H/X) pour le Vivre Mieux – Département Santé et Société.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Lieu de travail principal : Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR
- Contrat : contrat de travail de remplacement
- Votre candidature est attendue pour le 25 mai 2025 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Vivre Mieux – Département Santé et Société

Au sein du Pôle Santé et société, la Coordination Égalité des genres vise à lutter contre les violences basées sur le genre et à assurer la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, principalement à travers trois axes thématiques :

- La lutte contre les violences ;
- La promotion de l'égalité socio-professionnelle ;
- La lutte contre la traite des êtres humains.

Votre mission / Vos missions

Vous aurez en charge de :

- Coordonner et piloter le volet d'activités relatif à la lutte contre les violences basées sur le genre et plus particulièrement ;
- Soutenir les actions et les projets menés dans le cadre des volets relatifs à l'égalité socio-professionnelle (Métiers en tout genre – MEG) et à la lutte contre la traite des êtres humains (TEH) ;
- Contribuer à la coordination de l'Espace VIF ;
- Contribuer à tout projet émanant de futurs partenariats avec des acteurs publics.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande à l'adresse carriere2@province.namur.be.

Votre profil

- Être titulaire d'un bachelier d'assistant.e social.e ;
- Avoir une connaissance des secteurs en lien avec les missions du service ainsi que de leurs champs d'action spécifiques ;
- Connaître les différentes législations des entités fédérées qui régissent le secteur.

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- **Une audition** évaluant notamment la motivation des candidats et candidates, leurs compétences techniques et comportementales et leur vision de la fonction.

Nous offrons

Contrat

- Type de contrat : Contrat de travail de remplacement ;
- Temps de travail : mi-temps (19h00 par semaine) ;
- Estimation de la rémunération brute mensuelle indexée (2025) :
Le grade d'assistant.e social.e est rémunéré.e par l'échelle barémique B1

- avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.188,19 €
- avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.560,00 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be.

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écolage nécessaire ;
- Remboursement de 0,36 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 25 mai 2025 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Mathilde GAUTIER au 081/77 51 56 ou via l'adresse mail mathilde.gautier@province.namur.be.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !